

Changement d'horaire pour l'été à Luçon

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 25 juin 2018



Depuis plusieurs mois, la messe dans la forme extraordinaire est célébrée les dimanches et fêtes à 9h en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Luçon par des prêtres de la Fraternité Saint-Pierre (Maison Notre-Dame de la Sainte-Espérance, Sainte-Cécile). **A partir du 1er juillet et jusqu'à fin août, la messe retrouve son horaire d'été, elle sera célébrée les dimanches et fêtes à 18h30.**

[Cathédrale de Luçon](#)